

Conditions générales de ventes

(En vigueur à partir du 01/01/2023)

Béatrice Turpin

Siret : 84198513800012

Adresse :9bis route du Menhir 29840 Lanildut

Tel :06.73.74.27.89

Clause n° 1 : Objet

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de la société Béatrice Turpin Réflexologie Plantaire et soin de bien-être et de son client dans le cadre de la vente des prestations de service suivantes : réflexologie plantaire, shiatsu assis détente, massages de relaxation (massage détente/ massage femme enceinte/ massage bébé).

Toute prestation accomplie par la société Béatrice Turpin Réflexologie Plantaire et soin de bien-être implique donc l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente.

Mme Turpin Béatrice se réserve le droit de refuser toute prestation qui n'entrerait pas dans le cadre des formations qu'elle a reçues et validées et qui sont affichées au cabinet.

Mme Turpin Béatrice s'engage à effectuer les soins dans le respect de l'intimité de la personne, et à respecter les règles d'hygiène.

Les contre-indications sont affichées au cabinet et sur le site <https://beatrice-reflexologie-73.websself.net>. Il appartient au client de s'assurer de ne pas avoir une des contre-indications.

Mme Turpin Béatrice ne pratiquera pas le soin en cas de contre-indication avérée afin de ne pas mettre en danger le recevant. Une demande d'avis médical et un autre rendez-vous seront proposés.

Un soin de réflexologie n'est pas un acte médical au sens strictement médical du terme. Il rentre dans le cadre des médecines naturelles complémentaires à la médecine conventionnelle. Il ne peut en aucun cas remplacer un acte médical ou de prescription de même nature. **En cas de doute ou de pathologie confirmée ou avérée, le client doit informer préalablement son médecin traitant sur l'opportunité d'un soin de réflexologie.**

Les massages proposés sont à visée de détente et non thérapeutique ou sexuelle ou érotique. En cas de demande non adaptée, Mme Turpin Béatrice se réserve le droit de refuser ou d'arrêter le massage.

Clause n°2 : Devis

Lorsqu'un devis est demandé, la vente ne sera considérée comme définitive qu'après réception de celui-ci par l'acheteur et son acceptation.

Les devis établis par le prestataire ont une durée de validité de trois mois.

Clause n°3 : Exécution de la prestation

Sauf conditions expresses propres à la vente, l'exécution de la prestation se fera à la date de rendez-vous fixé avec le client.

La prise de rendez-vous peut être faite via le site <https://beatrice-reflexologie-73.websself.net> ou auprès de Mme Turpin Béatrice, par téléphone au 06.73.74.27.89, ou encore via le site Crenolib.

Concernant les cartes cadeau, elles sont valables 1 an, à compter de la date d'achat.

Dans le cas de manquement du prestataire à son obligation d'exécution à la date ou expiration du délai prévu ci-dessus, ou à défaut 30 jours au plus tard après la conclusion du contrat, l'acheteur peut résoudre le contrat dans les conditions des articles L.216-2, L.216-3 et L.216-4 du code de la consommation, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

Clause n° 4 : Prix

Les prix des prestations vendues sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande/RDV. Ils sont libellés en euros et calculés hors taxes (TVA non applicable article 293B du CGI). La société Béatrice Turpin Réflexologie Plantaire et soin de bien-être s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les prestations commandées aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande/RDV.

En cas de commande de carte cadeau, les frais d'envoi sont à la charge du client.

En cas de contrat avec un établissement/entreprise, le prix sera calculé à l'heure.

L'établissement/entreprise aura jusqu'à J+30 pour payer les prestations, à compter de la réception de la facture.

Clause n° 5 : Délai de rétractation et remboursement

L'acheteur dispose d'un droit de rétractation de 14 jours à compter de la conclusion du contrat.

Mme Turpin Béatrice doit rembourser l'acheteur de la totalité des sommes versées, au plus tard dans les 14 jours à compter de la date à laquelle il est informé de la décision de l'acheteur de se rétracter (Code de la consommation ; art.L.221-24), sauf retard justifié.

Conformément à l'article L.242-4 du code de la consommation, lorsque le professionnel n'a pas remboursé les sommes versées par l'acheteur, les sommes dues sont de plein droit majorées.

En cas d'annulation de la commande par l'acheteur, après le délai de rétractation de 14 jours, après acceptation du vendeur (Mme Turpin Béatrice), pour quelque raison que ce soit (sauf en cas de force majeure), une somme correspondant à 10% du montant de l'achat sera acquise au vendeur, au titre de dommages et intérêts, en réparation du préjudice subi.

Clause n° 6 : Escompte

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

Clause n° 7 : Modalités de paiement

Le règlement des commandes s'effectue :

- Soit par chèque ;
- Soit en espèces ;
- Soit par carte bancaire ;
- Soit par virement.

En cas d'envoi de la carte cadeau, celle-ci sera valide que lorsque le montant sera réglé. Le règlement se fera à réception de cette dernière.

Clause n° 8 : Retard de paiement

En cas de défaut de paiement total ou partiel des marchandises livrées au jour de la réception, l'acheteur doit verser à la société Béatrice Turpin Réflexologie Plantaire et soin de bien-être une pénalité de retard égale à trois fois le taux de l'intérêt légal.

Le taux de l'intérêt légal retenu est celui en vigueur au jour de la livraison des marchandises.

Cette pénalité est calculée sur le montant TTC de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

En sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (articles 441-6, I alinéa 12 et D. 441-5 du code de commerce).

Clause n° 9 : Propriété intellectuelle

Les marques, noms de domaines, produits, logiciels, images, vidéos, textes ou plus généralement toute information objet de droits de propriété intellectuelle sont et restent la propriété exclusive du vendeur. Aucune cession de droits de propriété intellectuelle n'est réalisée au travers des présentes CGV. Toute reproduction totale ou partielle, modification ou utilisation de ces biens pour quelque motif que ce soit est strictement interdite.

Clause n° 10 : Incapacité de travail

En cas d'incapacité temporaire suite à une maladie ou un accident, Mme Turpin Béatrice se réserve le droit de planifier de nouvelles dates d'intervention, en accord avec le(s) client(s), sans qu'il puisse être exigé par ce(s) dernier(s) un versement d'indemnité.

En cas d'incapacité physique permanente de Mme Turpin Béatrice, tout contrat ou engagement avec les clients seront résiliés de plein droit, sans qu'il ne puisse être réclamé au prestataire une indemnité compensatrice. En cas d'acomptes perçus, les sommes seront remboursées dans un délai maximum de 15 jours suivant la date de résiliation du contrat ou de l'engagement.

Pour les cartes cadeau, la date de validité sera prolongée de 6 mois à compter de la date de reprise de l'activité de Mme Turpin Béatrice.

Clause n° 11 : Réclamation et médiation

Le cas échéant, le client peut présenter toute réclamation en contactant la société Béatrice Turpin Réflexologie Plantaire et soin de bien-être.

Conformément aux dispositions des art. L. 611-1 à L. 616-3 du Code de la consommation, le consommateur est informé qu'il peut recourir à un médiateur de la consommation dans les conditions prévues par le titre Ier du livre VI du code de la consommation. Le dispositif de médiation est affiché au cabinet de Mme Turpin Béatrice et sur son site <https://beatrice-reflexologie-73.websself.net>.

En cas d'échec de la demande de réclamation auprès de Mme Turpin Béatrice, ou en l'absence de réponse dans un délai de deux mois, le consommateur peut soumettre le différent à un médiateur qui tentera en toute indépendance de rapprocher les parties en vue d'obtenir une solution amiable. SAS CNPM MEDIATION CONSOMMATION 27 avenue de la libération 42400 SAINT CHAMOND

Clause n° 12 : Force majeure

La responsabilité de la société Béatrice Turpin Réflexologie Plantaire et soin de bien-être ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

Clause n° 13 : Tribunal compétent

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français.

À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce. Pour la définition de la juridiction compétente, le vendeur élit domicile au 9bis route du Menhir 29840 LANILDUT.

Clause n° 14 : Langue du contrat

Les présentes conditions générales de ventes sont écrites en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites dans une autre langue, seul le texte en français fera foi en cas de litige.

ANNEXE : Lettre de rétractation

Nom et Prénom

Adresse

Téléphone

Email

Mme Turpin Béatrice, Réflexologie
Plantaire et soin de Bien-être
9 bis route du Menhir
29840 Lanildut

A [votre ville], Date

OBJET : RÉTRACTATION SOUS 14 JOURS
LETTRE RECOMMANDÉE AVEC ACCUSÉ DE RÉCEPTION
Madame, Monsieur,

En date du ..., j'ai commandé ... (nature de l'article acheté) auprès de votre entreprise. Cet achat a été effectué directement depuis votre site/ par téléphone, pour un montant total de ... euros.

Le jour-même, j'ai reçu par mail une confirmation de ma commande. Conformément à l'article L.121-20 du Code de la consommation, je souhaite me rétracter. Ainsi, la date actuelle me donne encore la possibilité d'annuler cet achat réalisé à distance.

Je vous remercie alors de bien vouloir me rembourser la somme de ... euros qui correspond au prix du produit et des frais de livraison. Bien évidemment, il s'avère inutile de me livrer la marchandise. Vous trouverez ci-joint la copie du bon de commande.

Dans cette attente, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes salutations les meilleures.